

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR CHANTIERS DE CONSTRUCTION D'IMMEUBLES COLLECTIFS NEUFS ET DE REHABILITATION D'IMMEUBLES COLLECTIFS EXISTANTS

Le demandeur	Entreprise □	Maître d'œuvre ou conducteur d'opération □	
•			
N° de SIRET :		Représentée par :	
Adresse:			
Téléphone :		courriel:	
Localisation du site con	ncerné par la demand	P .	
Adrassa :			
Auresse :			
Objet de la demande			
☐ Dépôt d'une benne à grav	ats ou de matériaux	22,00 € / jour ou 99,00 € / semaine	
☐ Palissade de chantier		7,70 € / mètre linéaire/ semaine	
☐ Installation d'une base de	vie de chantier	11,70 € / m² / par niveau / par mois (tout mois commencé est dû)	
☐ Emprise du domaine publi	c par dalle béton accès ch	antier1,10 € /mètre carré / semaine	
☐ Emprise du domaine publi pour dévoiement provisoire		éton 2,75 € / plot / semaine	
☐ Emprise du domaine publi	c par l'installation de coffre	t d'alimentations diverses2,20 € / coffret / semaine	
□ Emprise du domaine public pour la sécurisation de l'accès chantier :			
suppression de stationnen	nent hors forfait		
` .	,	27,50 €/ place de stationnement / semaine	
☐ Emprise du chantier sur le hors hase vie : palissade	e domaine public incluant to plot béton, coffret d'alimen		
		ion dans la limite de 10 mètres linéaires :	
 Forfait pour une supe 	erficie ≤ 100 m²	550 € / mois	
 Forfait pour une supe 	erficie > 100 m² ≤ 200 m²*.		
		c d'une superficie supérieur à 200 m², la tarification fera l'objet	
d'addition de forfaits. (ex : 3			
Période concernée			
renoue concernee			
La présente demande est for	mulée pour la période du	au	

Les prix seront appliqués selon les tarifs en vigueur à la période concernée par la demande

Documents obligatoires à fournir pour l'instruction du dossier - Toute demande formulée par une entreprise devra être accompagnée d'un extrait KBIS - Pour la mise en place du chantier toutes demandes confondues, joindre un plan précis faisai apparaître les distances disponibles pour la circulation et les métrés utilisés dans le cadre d'emprise du domaine public		
Observations		
Fait à Saint-Leu-la-Forêt, le		
signature du demandeur		

La présente demande doit impérativement être déposée au moins deux semaines avant le début de l'occupation à la Direction des services techniques municipaux :

- soit par courrier : Mairie 52, rue du Général Leclerc 95320 Saint-Leu-la-Forêt soit par mail : floriane.lamarthe@saint-leu-la-foret.fr et technique@saint-leu-la-foret.fr